



## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du jeudi 28 novembre 2013**

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 2.1, 3.1, 3.2, 7.1, 8.1.

La séance est ouverte à 17h10 et levée à 21h20.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Yves PRALON, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du 1.2.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT, M. Yves GUYEN (à partir du 1.2.1), M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Claude PREIONI, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.2.1), M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE (à partir du 1.2.1), M. Patrick RACINE

**Etaient absents** : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET, M. Nicolas BODIN, M. Raymond REYLE, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Frank MONNEUR, M. Roland DEMESMAY, M. Serge RUTKOWSKI

**Secrétaire de séance** : M. Bernard MOYSE

**Procurations de vote** :

**Mandants** : JJ. DEMONET, JP. MARTIN, F. MONNEUR

**Mandataires** : JC. ROY, M. FELT, JY. PRALON

**Demandes de subvention  
dans le cadre des aides à l'amélioration des logements du parc privé  
(subventions < 10 000 €)**

**Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président**

**Commission : Habitat, Politique de la Ville**

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017	Montant de l'AP : 5 150 000 €
« AP/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés 2013-2019 »	Montant CP 2013 : 750 000 €
	Montant de l'opération : 40 441 €

**Résumé :**

Dans le cadre Programme Local de l'Habitat et de la mise en œuvre des actions Habitat du Plan Climat Energie Territorial, les propriétaires modestes qui améliorent significativement la performance énergétique de leur logement ou qui réalisent des travaux d'adaptation permettant leur maintien à domicile peuvent bénéficier d'un accompagnement financier du Grand Besançon.

Ce rapport fait état de 10 nouvelles demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 40 441 €. Les aides accordées permettront l'amélioration de la performance énergétique de 8 logements occupés par leurs propriétaires et l'adaptation de 2 logements facilitant le maintien à domicile de leurs occupants âgés.

**I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements - Enveloppe budgétaire relative au Plan Climat Energie Territorial**

**Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du Diagnostic de performance énergétique.**

**↳ Demandeur : Monsieur Gilles PASTEUR - Propriétaire occupant (Besançon)**

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

Type de bâti : maison individuelle de 1984.

Travaux réalisés : changement de chaudière, installation d'un VMC hygro-B et remplacement des menuiseries extérieures.

Classe D initiale - Classe C atteinte après travaux.

Montant de travaux : 16 376 €.

Dépense subventionnable : 14 000 €.

Participation du Grand Besançon : 30 % de la dépense subventionnable.

(Une participation de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur).

**Gain énergétique réalisé après travaux : 32 %, soit une réduction de 57 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire.**

**Subvention prévisionnelle\* : 4 200 €.**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 11 321 €.

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €.

% d'aides publiques pour ce dossier : 99,2 % du montant TTC des travaux.

↳ Demandeur : Monsieur et Madame Jérôme PLANQUAERT - Propriétaires occupants (Besançon)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

Type de bâti : maison individuelle de 1953.

Travaux réalisés : isolation des murs par l'extérieur.

Classe D initiale et après travaux.

Montant de travaux : 20 529,60 €.

Dépense subventionnable : 12 000 €.

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable.

(Une participation de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur).

**Gain énergétique réalisé après travaux : 29 %, soit une réduction de 82 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire.**

**Subvention prévisionnelle\* : 3 000 €.**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 093 €.

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €.

% d'aides publiques pour ce dossier : 80,8 % du montant TTC des travaux.

↳ Demandeur : Monsieur et Madame Claude PEQUIGNOT - Propriétaires occupants (Deluz)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

Type de bâti : maison individuelle de 1979.

Travaux réalisés : remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur air/eau, installation d'une VMC hygro-B et d'un chauffe eau thermodynamique.

Classe E initiale - Classe C atteinte après travaux.

Montant de travaux : 18 751 €.

Dépense subventionnable : 18 000 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable.

(Une participation de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur).

**Gain énergétique réalisé après travaux : 57 %, soit une réduction de 137 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire.**

**Subvention prévisionnelle\* : 4 354 € (écrêtement à 80% d'aides publiques).**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 9 922 €.

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €.

% d'aides publiques pour ce dossier : 80 % du montant TTC des travaux.

**↳ Demandeur : Monsieur et Madame Pierre THOLOMIER - Propriétaires occupants (Mamirolle)**

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

Type de bâti : maison individuelle de 1850.

Travaux réalisés : changement de chaudière par une chaudière automatique à pellets (+ silo à pellets), installation d'une VMC hygro-B.

Classe E initiale - Classe C atteinte après travaux.

Montant de travaux : 20 080,40 €.

Dépense subventionnable : 18 000 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

(Une participation de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur).

**Gain énergétique réalisé après travaux : 50 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 134 kWh/m<sup>2</sup>/an.**

**Subvention prévisionnelle\* : 5 496 € (écrêtement à 80 % d'aides publiques).**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 10 068 €.

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €.

% d'aides publiques pour ce dossier : 80 % du montant TTC des travaux.

**↳ Demandeur : Monsieur et Madame Philippe DELCEY - Propriétaires occupants (Saône)**

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

Type de bâti : maison de 1995.

Travaux réalisés : installation d'une chaudière gaz à condensation et remplacement des menuiseries extérieures.

Classe D initiale - Classe C atteinte après travaux.

Montant de travaux : 25 854,41 €.

Dépense subventionnable : 18 000 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable.

(Une participation de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur).

**Gain énergétique réalisé après travaux : 42 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 77 kWh/m<sup>2</sup>/an.**

**Subvention prévisionnelle\* : 7 200 €.**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 500 €.

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €.

% d'aides publiques pour ce dossier : 82 % du montant TTC des travaux.

**↳ Demandeur : Monsieur et Madame Aly YUGO - Propriétaires occupants (Besançon)**

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC.

Type de bâti : logement collectif de 1988.

Travaux réalisés : isolation sous toiture, changement de fenêtres en murs et toit, isolation intérieure d'un mur.

Classe C initiale - Classe B atteinte après travaux.

Montant de travaux : 14 661,50 €.

Dépense subventionnable : 12 000 €.

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable.

(Une participation de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du cout de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur).

**Gain énergétique réalisé après travaux : 27 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 33 kWh/m<sup>2</sup>/an.**

**Subvention prévisionnelle\* : 3 000 €.**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 8 229 €.

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €.

% d'aides publiques pour ce dossier : 80 % du montant TTC des travaux.

**↳ Demandeur : Monsieur et Madame JONQUERES - Propriétaires occupants (Besançon)**

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC.

Type de bâti : logement collectif de 1750.

Travaux réalisés : isolation sous toiture et des murs, changement de fenêtres et de la porte palière, changement de chaudière par une chaudière gaz à condensation, installation d'une VMC hygro-B.

Classe F initiale - Classe B atteinte après travaux.

Montant de travaux : 45 760 €.

Dépense subventionnable : 18 000 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + participation de 150 € liée à l'audit énergétique Effilogis).

(Une participation de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du cout de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur).

**Gain énergétique réalisé après travaux : 78 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 322 kWh/m<sup>2</sup>/an.**

**Subvention prévisionnelle\* : 7 350 €.**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 10 500 €.

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €.

Conseil Régional Effilogis : 3 000 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 53 % du montant TTC des travaux.

**Demandeur : Madame Catherine BOTTERON - Propriétaire occupant (Châtillon-le Duc)**

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

Type de bâti : maison de 1993.

Travaux réalisés : Changement de chaudière par une chaudière gaz à condensation, installation d'une VMC hygro-B basse consommation

Classe D initiale - Classe C atteinte après travaux.

Montant de travaux : 11 757 €.

Dépense subventionnable : 11 757 €.

Participation du Grand Besançon : 35 % de la dépense subventionnable.

(Une participation de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur).

**Gain énergétique réalisé après travaux : 36 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 65 kWh/m<sup>2</sup>/an.**

**Subvention prévisionnelle\* : 2 263 € (écrêtement à 100 % d'aides publiques).**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 8 994 €.

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €.

% d'aides publiques pour ce dossier : 100 % du montant TTC des travaux.

**Le gain moyen de performance énergétique après travaux correspondant à ces 8 demandes de subvention s'élève à 51 %**

## **II. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux permettant le maintien à domicile - Enveloppe budgétaire relative au Programme Local de l'Habitat.**

**Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : propriétaires modestes âgés de plus de 55 ans, réalisation de travaux d'adaptation selon les préconisations d'un ergothérapeute.**

**Demandeur : Monsieur Jean MERCIER (75 ans) - Propriétaire occupant (Besançon)**

Objet : demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.

Montant de travaux : 5 268 €.

Dépense subventionnable : 5 268 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.

**(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement).**

**Subvention prévisionnelle\* : 2 287 €.**

Autres financements : néant.

**Demandeur : Monsieur Julien HUMBLLOT (79 ans) - Propriétaire occupant (Beure)**

Objet : demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.

Montant de travaux : 2 779,46 €.

Dépense subventionnable : 2 779,46 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.

**(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement).**

**Subvention prévisionnelle\* : 1 291 €.**

Autres financements : néant.

*\* Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement sera par ailleurs appliqué à hauteur de 100 % d'aides publiques pour les dossiers de propriétaires occupants très modestes et de 80 % pour les dossiers de propriétaires occupants modestes.*

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 10 demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 40 441 €.**

Pour extrait conforme,

Le Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 10 DEC. 2013